

gâtine et choisilles

Belle réussite de la troupe des jeunes talents

Pendant une semaine treize adolescents âgés de 11 à 17 ans se sont réunis pour vivre l'expérience d'un projet culturel et artistique à l'espace culturel Les Quatre vents avec le soutien de professionnels (Cindy Dalle, Virginie Porteboeuf et Jade Brechelière) de la Compagnie des trois casquettes et du service jeunesse de la communauté de communes de Gâtine-et-Choisilles.

De nombreux exercices rendaient la tâche ardue : de la mémorisation de textes et de placements, des répétitions et filages, des échanges et discussions sur



Le spectacle des Trois casquettes.

la pièce et ses personnages...

Le challenge a été relevé avec brio et la troupe de jeunes talents a présenté, samedi 27 avril à l'espace culturel Les Quatre

vents, une pièce de théâtre burlesque « Nez en moins » devant près de 140 personnes dans une ambiance chaleureuse où le spectateur avait, lui aussi, son

rôle à jouer. Une dizaine d'adolescents ont également participé à l'organisation de la soirée en intégrant le groupe « staff » chargé de l'accueil du public, des vestiaires, de la logistique des artistes... Certains d'entre eux ont pu également vendre des gâteaux et récolter ainsi plusieurs dizaines d'euros pour soutenir leur projet de minicamp qu'ils organiseront cet été. Ces jeunes souhaitent très prochainement constituer une « junior association » et débiter leurs premiers pas dans le tissu associatif.

ambillou

Un plan de désherbage communal

Le conseil municipal s'est réuni le 4 mai sous la présidence de Marcel Ploquin, maire.

Désherbage. Yves Delcroix, agent de la chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire, est venu présenter au conseil municipal le plan de désherbage communal par la projection d'un diaporama. Après avoir défini les objectifs de la commune : où désherber et où ne pas désherber afin de préserver la qualité des eaux sur le territoire, M. Delcroix fait l'état des lieux des pratiques de la commune et met en évidence les actions à engager en matière de pratiques phytosanitaires, en matière de communication aux administrés sur les enjeux d'un désherbage raisonné et collectif (commune/habitants).

Le bilan pour la commune est cependant positif mais les actions doivent être localisées notamment sur la protection des sites à haut risque tels que les plans d'eau, les fossés et les abords des lieux fréquentés par les enfants. Le conseil prend note de ces remarques et s'engage dans ce dispositif. Les délibérations suivantes ont été adoptées :

Crédits. Des crédits ont été rajoutés en dépenses et en recettes pour 12.000 € prove-

nant des contributions directes pour financer des travaux au groupe scolaire.

Le montant du fonds d'aide aux communes rurales a été affecté à l'opération mobilier-matériel pour 5.000 € pour aider à financer le changement de deux postes informatiques à la mairie, l'achat de deux feux gaz à la cantine et le sol des préaux de l'école primaire.

Vente. Le conseil accepte la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 7.000 €. Cette somme sera affectée en recettes de fonctionnement.

Divers. La fête du plan d'eau aura lieu les 16 et 17 juin, organisée par le gérant de la Vieille Auberge. Brocante, manèges, jeux divers et feu d'artifice.

Le sol des préaux de l'école a été refait à neuf. Cette réalisation donne toute satisfaction.

Un long-métrage réalisé par Clémence Ancelin, Ambellou-sienne, sera présenté lors d'une projection samedi 9 juin à 20 h 30 à la salle du Cercle de Loisirs, rue Fleurie. Ce film montre la vie autour de la construction d'une route à travers la brousse dans l'Est du Tchad. La projection sera suivie d'un échange entre les spectateurs et la réalisatrice. Entrée gratuite.

courcelles-de-touraine

La station d'épuration sur les rails

Le conseil municipal du 7 mai a pris les décisions suivantes :

Station d'épuration. Quatre entreprises ont été consultées pour l'étude géotechnique préalable à la construction de la nouvelle station d'épuration. Au vu des critères d'analyse indiqués dans le cahier des charges, l'offre du bureau d'études Ginger Cebtp est retenue (huit pour ; deux abstentions).

Décisions modificatives. Le conseil décide d'affecter la recette du fonds départemental de

taxe professionnelle de 2011 à l'entretien des voies et réseaux et d'annuler la recette d'emprunt en investissement. Il décide d'ajuster les écritures d'amortissement au budget communal.

Rapport service assainissement collectif. Il approuve par huit voix, deux contre, le rapport du service d'assainissement collectif de l'exercice 2010.

Divers. Il est suggéré de remplacer les lettres (liberté, égalité, fraternité) sous le porche de la mairie, celles-ci étant usagées.

chemillé-sur-dême

Succès en musique pour une assemblée gourmande



Les musiciens de l'Union musicale avaient pris place au soleil.

Un soleil radieux a brillé tout au long de la journée du 13 mai pour l'assemblée du village. La place de l'Église était le lieu de rendez-vous des vendeurs de saveurs du terroir. Confitures, asperges, safran, miels ont reçu l'aubade de la musique de l'Union musicale

devant un public conquis et nombreux, dont certains étaient restés derrière leur fenêtre pour savourer la musique à l'abri du vent frais. Une nouvelle réussite pour le comité des fêtes, avec une exposition de peinture à la mairie.

Conseil municipal : comptes et budgets au menu

Lors du précédent conseil municipal, les élus ont adopté les décisions suivantes :

Zonage d'assainissement collectif. Ce document est tenu à la disposition du public. Le zonage d'assainissement sera annexé au Plan local d'urbanisme.

Le Plan local d'urbanisme. Le dossier du PLU est tenu à la disposition du public.

Compte administratif 2011 du service assainissement. Il est en conformité avec le compte de gestion du trésorier payeur. Le résultat de clôture 2011 est de 31.458,33 € en section d'exploitation et de 10.667,82 € en section d'investissement.

Le budget 2012 du service assainissement a été voté. Il s'équilibre en section d'exploitation à 73.362,24 € et en section d'investissement à 97.857,48 euros.

Compte administratif 2011 du service de l'eau. Il

est conforme au compte de gestion du trésorier payeur. Le résultat de clôture de l'exercice est de 60.125,53 € en section d'exploitation et de 8.572,75 € en section d'investissement. Le budget du service de l'eau a été voté. La section d'exploitation s'équilibre à 69.126,72 € et la section d'investissement à 14.815,35 euros.

Voirie. Le conseil municipal a décidé de renouveler pour 2012 l'opération d'un groupement de commandes pour l'entretien de la voirie communale, avec plusieurs collectivités du canton.

Travaux. Un dossier pour des travaux sur les bâtiments communaux (menuiseries mairie, toilettes publiques, toiture du local technique) va être présenté au conseil général, au titre du FDACR.

Rétrocession. Le conseil municipal a décidé de rétrocéder à Val Touraine Habitat une partie de la placette située devant le foyer Bois-Soleil.

channay-sur-lathan

> **Mairie.** Fermée vendredi 18 mai.

château-la-vallière

> **Permanence du Trésor Public.** Lundi 21 mai de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h pour aide à la déclaration de revenus, (déclarations simples).

> **Maison fleuries.** Les habitants de la commune qui souhaitent participer au concours doivent s'inscrire en mairie avant mercredi 13 juin (passage de la commission communale le même jour à partir de 18 heures).

courcelles-de-touraine

> **Mairie.** Fermée vendredi 18 mai et mardi 22 mai.

lublé

> **Secrétariat de mairie.**

Fermé vendredi 18 mai. Réouverture mardi 22 mai aux horaires habituels. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à ses adjoints.

pernay

> **Gigot bitume.** Dimanche 10 juin au stade municipal. Repas adulte : 17 €, repas enfant : 7,50 €. Réservations : Stéphane Bertrand (02.47.55.99.34 ou 06.88.99.79.30), Florence Lemaire (02.47.52.47.02 ou 06.83.76.57.59).

saint-paterne-racan

> **Conseil municipal.** Mardi 22 mai, à 20 h 30, salle du Conseil de la mairie.

souvigné

> **Mairie et agence postale.** Fermées vendredi 18 mai et samedi 19 mai.

villiers-au-bouin

> **Concours de pétanque.** Organisé par le comité des fêtes samedi 26 mai, en doublette. Inscription : 8 € par doublette, à partir de 13 h 30. Jet du but à 14 h 30. Trois concours. Buvette, frites, casse-croûte.

Correspondants NR

Canton de Neuvy-le-Roi
- Jean-Claude Castagna, tél. 06.08.10.11.17.
- Thierry Doussain, tél. 02.47.24.47.62.
thierry.doussain@live.fr

Canton de Château-la-Vallière
- Marie-Christine Naulet, tél. 09.71.51.26.90.
mcnaulet-corr37@orange.fr

Courcelles - Rillé - Savigné - Channay-Hommes
- Dominique Thévenet, tél. 09.77.82.38.85.

Canton de Neuillé-Pont-Pierre
- Michel Bellanger, tél. 02.47.56.60.53 ou 06.12.52.16.42.
mbellanger@orange.fr
- Jean-Marie Renou, tél. 02.47.24.35.30.